

Un nouveau fond pour l'innovation en santé

Dans le cadre de la préparation du budget de la Sécurité sociale 2018, l'Assurance Maladie a présenté son rapport annuel aux chefs de file de son conseil d'administration. Ce rapport annuel de la CNAM propose 1,94 milliard d'euros d'économie, mais pas seulement. En effet, la Caisse Nationale propose également une nouvelle approche de l'innovation en santé, avec l'idée de créer un fond dédié à l'innovation organisationnelle. Idéalement doté d'au moins 1 milliard d'euros, ce fond permettrait de financer des expérimentations à grande échelle, dont les dépenses seront en partie utilisées pour la rémunération des établissements et des professionnels investis dans de nouveaux circuits de soins. Cela permettrait le lancement d'expérimentations sans passer par le législateur. L'objectif initial de ce fond serait d'encourager la qualité afin de redistribuer par la suite les gains de productivité.

Cette plateforme d'appui à l'innovation ciblerait principalement :

- Le maintien à domicile grâce aux objets connectés
- La mise en réseau des acteurs sanitaires et sociaux
- De nouveaux modes d'organisation des soins de ville
- Dans un nombre restreint de régions, et pour un nombre d'années défini, le paiement forfaitaire en chirurgie, incluant le coût des éventuelles réhospitalisations

En comparaison, l'Etat britannique dispose d'un fond de 2 milliards de livres par an dédié à l'innovation en santé, le « Transformation Fund ». Enfin, les Etats-Unis y consacrent 10 milliards de dollars sur 9 ans au travers les « Centers of Innovation ».

Source : Les Echos

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/030418197922-un-nouveau-cadre-propose-pour-linnovation-en-sante-2098658.php>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030415571230-lassurance-maladie-veut-un-fonds-pour-innover-dans-les-parcours-de-soins-2098560.php>